

# HOLTON

---

Paris, le 06 mars 2013

Les Fondateurs renforcent leur contrôle sur le Groupe qu'ils ont créé, en rachetant à Mr Philippe Langzam les 6% qu'il détenait depuis 1998.

Concomitamment au renforcement des capacités financières de la société opérationnelle, la dette financière d'Holton a été restructurée. Dans ce cadre, les actionnaires de la société Holton, qui détient 53,94% du capital et 70,07% des droits de vote de la société cotée, sont convenus de certaines modifications des stipulations du pacte conclu le 14 septembre 2007.

Ainsi, quelques modifications mineures ont été apportées à la gouvernance d'Holton, (mise en place de comités consultatifs, majoritairement composés par des personnes nommées par les fondateurs MM. Alain et Jean-Claude Tonnard, dont les décisions sont prises à la majorité simple et ayant pour missions respectives d'arrêter le plan stratégique et de renforcer la fonction finance de l'entreprise).

En outre, les règles de transfert des titres d'Holton ont été modifiées. En particulier, elles prévoient la possibilité pour les actionnaires d'Holton de mettre en œuvre, en l'absence de refinancement à la maturité et avec un objectif de calendrier déterminé, un processus de cession globalisé des titres de capital et des titres de créance d'Holton et une répartition entre eux du prix de cession global selon un ordre de priorité préétabli. Ce processus demeure conforme aux dispositions d'ores et déjà prévues dans le cadre des accords actuels.

Le contrôle des deux sociétés demeure donc inchangé, les Fondateurs conservant la pleine gestion d'Holton et de la Société opérationnelle. Des mesures sont prévues au bénéfice de l'investisseur, des mezzaneurs et des prêteurs pour assurer la protection de leurs intérêts financiers, sans ingérence dans la gestion de la société, ni remise en cause de la prédominance des Fondateurs.

L'Autorité des Marchés Financiers a confirmé que ces modifications ne donneront pas lieu à l'obligation de déposer une offre publique sur la société cotée.

## HOLTON

Société par actions simplifiée au capital de 270 852,30 €  
Siège social : 58 avenue Hoche 75008 Paris  
SIREN : 499 194 231, R.C.S. Paris

---